



*Liberté • Égalité • Fraternité*

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

**PRÉFET DE LA SAVOIE**

**Direction départementale  
de la cohésion sociale et de  
la protection des  
populations**

**Service protection et santé  
animales et installations  
classées pour la protection  
de l'environnement**

Affaire suivie par :  
Mathieu PONTIN  
Tel : 04 56 11.05 88  
Courriel :  
ddcspp@savoie.gouv.fr

Chambéry, le **07 JAN. 2016**

Monsieur le Directeur,

Le site que vous exploitez au 928 avenue de la houille blanche à Chambéry est soumis à la réglementation IED au titre de la rubrique 3550 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Dans ce cadre, vous avez transmis à l'inspection des installations classées, par courrier du 30 avril 2015, un dossier de mise en conformité et un rapport de base dont les contenus sont fixés respectivement par les articles R.515-72 et R.515-59 du code de l'environnement.

L'analyse des éléments transmis amène les conclusions suivantes :

- l'exploitation du site ne nécessite pas, dans l'immédiat, d'actualisation des prescriptions de l'arrêté préfectoral d'autorisation du 1<sup>er</sup> mars 2013.
- Les éléments contenus dans le rapport de base sont recevables.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le préfet,  
pour le Préfet et par délégation  
Le chef du service protection et santé animales et  
installations classées pour la protection de l'environnement

  
François BREZARD

Monsieur le directeur  
Société Valespace  
928 avenue de la houille blanche  
73000 CHAMBERY